

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
Distribution [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 106 \$ et de 319 \$ (90 \$ et 267 \$ en 2023), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	1 551	1 329	4 592	4 123
Transport [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 626 \$ et de 1 757 \$ (590 \$ et 1 697 \$ en 2023), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	630	594	1 766	1 710
	2 181	1 923	6 358	5 833
Charges				
Achats d'électricité [y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 619 \$ et de 1 932 \$ (456 \$ et 1 609 \$ en 2023), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	1 047	854	3 083	2 662
Exploitation, entretien et administration (note 23)	283	283	903	928
Amortissement et coûts de retrait d'actifs (note 4)	261	245	772	739
	1 591	1 382	4 758	4 329
Bénéfice avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	590	541	1 600	1 504
Charges de financement (note 5)	154	142	456	417
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	436	399	1 144	1 087
Charge d'impôts sur le bénéfice (note 6)	59	37	169	169
Bénéfice net	377	362	975	918
Autres éléments de la perte étendue (note 7)	(6)	—	(3)	(12)
Résultat étendu	371	362	972	906
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	3	3	8	7
Actionnaire ordinaire	374	359	967	911
	377	362	975	918
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	3	3	8	7
Actionnaire ordinaire	368	359	964	899
	371	362	972	906
Résultat de base par action ordinaire (note 21)	2 629 \$	2 524 \$	6 798 \$	6 405 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)
Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023

<i>Aux (en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	217	—
Débiteurs (note 8)	877	827
Montants à recevoir d'apparentés	570	537
Autres actifs à court terme (note 9)	177	124
	1 841	1 488
Immobilisations corporelles (note 10)	28 408	26 757
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires (note 12)	3 470	3 260
Actifs d'impôts différés	5	5
Actifs incorporels (note 11)	667	653
Écart d'acquisition	373	373
Autres actifs (note 13)	278	171
	4 793	4 462
Total de l'actif	35 042	32 707
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	—	17
Billets à court terme à payer (note 16)	210	279
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme (notes 16, 17)	750	700
Créditeurs et autres passifs à court terme (note 14)	1 663	1 415
Montants à payer à des apparentés	236	280
	2 859	2 691
Passif à long terme		
Dette à long terme (notes 16, 17)	15 543	14 286
Passifs réglementaires (note 12)	1 076	908
Passifs d'impôts différés	1 384	1 067
Autres passifs à long terme (note 15)	1 716	1 689
	19 719	17 950
Total du passif	22 578	20 641
<i>Engagements et éventualités (notes 25, 26)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 28)</i>		
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat	20	20
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 19)	2 957	2 957
Bénéfices non répartis	9 434	9 033
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(12)	(9)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	12 379	11 981
Participation sans contrôle	65	65
Total des capitaux propres	12 444	12 046
	35 042	32 707

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments de la perte étendue	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2024	2 957	9 033	(9)	11 981	65	12 046
Bénéfice net	—	967	—	967	6	973
Autres éléments de la perte étendue (note 7)	—	—	(3)	(3)	—	(3)
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	(6)	(6)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 20)	—	(566)	—	(566)	—	(566)
30 septembre 2024	2 957	9 434	(12)	12 379	65	12 444

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments de la perte étendue	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2023	2 957	8 634	5	11 596	66	11 662
Bénéfice net	—	911	—	911	5	916
Autres éléments de la perte étendue (note 7)	—	—	(12)	(12)	—	(12)
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	(6)	(6)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 20)	—	(517)	—	(517)	—	(517)
30 septembre 2023	2 957	9 028	(7)	11 978	65	12 043

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	377	362	975	918
Dépenses liées à l'environnement	(2)	(3)	(9)	(27)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement (note 4)	227	212	666	643
Actifs et passifs réglementaires	2	26	17	1
Charge d'impôts différés	43	23	134	131
Autres	(5)	4	(13)	11
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 24)	(26)	(2)	127	(81)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	616	622	1 897	1 596
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 216	425	2 016	1 475
Remboursement d'une dette à long terme	—	—	(700)	(731)
Émission de billets à court terme	705	2 120	2 300	5 480
Remboursement de billets à court terme	(1 375)	(2 295)	(2 370)	(5 930)
Dividendes versés (note 20)	(203)	(176)	(566)	(517)
Distributions à la participation sans contrôle	(2)	(2)	(8)	(8)
Variation de la dette bancaire	—	(25)	(17)	33
Coûts liés à l'obtention du financement	(5)	(1)	(12)	(7)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	336	46	643	(205)
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations (note 24)				
Immobilisations corporelles	(711)	(576)	(2 061)	(1 626)
Actifs incorporels	(12)	(36)	(60)	(95)
Entrées d'actifs destinés à un usage futur	(77)	(59)	(206)	(133)
Apports de capital reçus	—	—	2	2
Autres	1	3	2	3
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(799)	(668)	(2 323)	(1 849)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	153	—	217	(458)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	64	—	—	458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	217	—	217	—

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One Inc. (« Hydro One » ou la « Société ») a été constituée le 1^{er} décembre 1998 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est détenue en propriété exclusive par Hydro One Limited. Les principales activités de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité à des clients en Ontario.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice du fait de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché, ainsi que du calendrier des décisions réglementaires.

L'entreprise de transport de la Société est formée d'un réseau de transport d'électricité exploité par ses filiales, notamment Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks ») et Hydro One Sault Ste. Marie LP et d'une participation d'environ 66 % dans B2M Limited Partnership, ainsi que d'une participation d'environ 55 % dans Niagara Reinforcement Limited Partnership.

L'entreprise de distribution de Hydro One est formée d'un réseau de distribution d'électricité exploité par ses filiales, Hydro One Networks et Hydro One Remote Communities Inc.

Tarification

Actif d'impôts différés

Le 8 avril 2021, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a rendu une décision et son ordonnance (la « décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ») approuvant le recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés attribués aux contribuables et inclus dans les tarifs pour la période de 2017 à 2021, ainsi que des frais financiers sur une période de recouvrement de deux ans allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. Par ailleurs, la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés exigeait que Hydro One ajuste ses besoins en revenus au titre des tarifs de transport et ses tarifs de distribution de base à compter du 1^{er} janvier 2022 afin de ne plus attribuer d'autres économies fiscales aux clients.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis pour les états financiers intermédiaires, et ils sont présentés en dollars canadiens.

Les conventions comptables appliquées sont cohérentes avec celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, sauf en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables décrites à la note 3, Nouvelles prises de position comptables. Les présents états financiers consolidés reflètent les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes visées. Les présents états financiers consolidés ne renferment pas tous les renseignements exigés pour des états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Le tableau qui suit présente les Accounting Standards Updates (« ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») s'appliquant à Hydro One.

Directive comptable à adopter en 2024

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur de l'ASU	Incidence sur Hydro One
ASU 2023-07	Novembre 2023	Les modifications apportées améliorent la présentation d'information sur les secteurs isolables d'une entité publique et répondent aux demandes des investisseurs souhaitant avoir accès à de l'information supplémentaire plus détaillée sur les dépenses attribuables à un secteur isolable.	Exercices ouverts après le 15 décembre 2023 et périodes intermédiaires des exercices ouverts après le 15 décembre 2024.	La Société divulguera le titre et le poste de son principal responsable de l'exploitation et expliquera en détail comment il utilise l'information fournie pour évaluer les performances sectorielles et affecter les ressources.

Directives comptables récemment publiées, mais pas encore adoptées

Directive	Date de publication	Description	Date d'entrée en vigueur de l'ASU	Incidence sur Hydro One
ASU 2023-06	Octobre 2023	Les modifications précisent ou améliorent les exigences de présentation concernant un éventail de sous-sujets inclus dans l'Accounting Standards Codification (la « Codification ») du FASB. La plupart des modifications ont pour but de faciliter la comparaison d'entités assujetties aux exigences de présentation existantes de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et d'entités qui n'étaient pas auparavant assujetties aux exigences de la SEC. De plus, les modifications ont pour effet d'harmoniser les exigences de la Codification et la réglementation de la SEC. Pour toutes les entités, si d'ici le 30 juin 2027, la SEC n'a pas supprimé les exigences applicables prescrites dans les règles Regulation S-X ou Regulation S-K, le contenu en attente de la modification concernée sera supprimé de la Codification et ne s'appliquera à aucune entité.	Deux ans après la date de prise d'effet de la suppression de l'exigence de présentation par la SEC.	À l'étude
ASU 2023-09	Décembre 2023	Les modifications apportées répondent à la demande des investisseurs d'accroître la transparence de l'information concernant les impôts sur le résultat, notamment en améliorant la présentation d'information sur le rapprochement des taux et les impôts versés.	Périodes annuelles ouvertes après le 15 décembre 2024.	À l'étude
ASU 2024-02	Mars 2024	Les modifications comprennent des changements de codification qui éliminent plusieurs énoncés conceptuels potentiellement sans conséquence et qui ne sont pas requis pour comprendre ou appliquer les directives ou les références incluses dans de précédents énoncés, afin de fournir des directives concernant certains sujets ciblés.	Exercices ouverts après le 15 décembre 2024.	À l'étude

4. AMORTISSEMENT ET COÛT DE RETRAIT D'ACTIFS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Amortissement des immobilisations corporelles	204	191	598	560
Amortissement des actifs incorporels	21	18	59	56
Amortissement des actifs réglementaires	2	3	9	27
Amortissement	227	212	666	643
Coûts de retrait d'actifs	34	33	106	96
	261	245	772	739

5. CHARGES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Intérêts sur la dette à long terme	168	143	492	422
Intérêts sur les comptes réglementaires	6	4	20	13
Intérêts sur les billets à court terme	7	14	19	36
Autres	3	2	12	9
Moins : les intérêts capitalisés sur les immobilisations et le développement en cours	(24)	(20)	(65)	(53)
les intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	(1)	(18)	(8)
Profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) (notes 7, 17)	(1)	—	(4)	(2)
	154	142	456	417

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

À titre de service public réglementé, la Société recouvre les impôts sur le bénéfice auprès des contribuables en fonction de la charge d'impôts sur le bénéfice exigible estimée à l'égard de ses activités réglementées. Dans le cas des activités réglementées, les montants liés aux impôts différés dont le recouvrement auprès des contribuables ou le remboursement à ceux-ci dans les périodes ultérieures est considéré plus probable qu'improbable sont comptabilisés comme des actifs réglementaires au titre des impôts différés ou des passifs réglementaires au titre des impôts différés, et un montant compensatoire est comptabilisé, respectivement, dans le recouvrement ou la charge d'impôts différés. La charge d'impôts sur le bénéfice consolidée ou le recouvrement d'impôts sur le bénéfice consolidé de la Société comprend la totalité des charges d'impôts exigibles et d'impôts différés de la période, déduction faite du montant compensatoire aux termes de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés inscrit dans la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des écarts temporaires devant être recouverts auprès des clients ou remboursés à ceux-ci dans les tarifs futurs. Ainsi, la charge d'impôts sur le bénéfice ou le recouvrement d'impôts sur le bénéfice de la Société diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi.

Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice avant la charge d'impôts sur le bénéfice	436	399	1 144	1 087
Charge d'impôt sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2023)	116	106	303	288
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Écarts temporaires nets pouvant être recouverts dans les tarifs futurs imputés aux clients :				
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(25)	(42)	(66)	(103)
Incidence de la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés ¹	—	—	—	48
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(22)	(17)	(42)	(35)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(6)	(7)	(17)	(16)
Excédent des cotisations au régime de retraite et au régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite sur les charges	(3)	1	(5)	(8)
Dépenses liées à l'environnement	(1)	(2)	(3)	(6)
Autres	(1)	(3)	(2)	—
Écarts temporaires nets attribuables aux activités réglementées	(58)	(70)	(135)	(120)
Écarts permanents nets	1	1	1	1
Total de la charge d'impôts sur le bénéfice	59	37	169	169
Taux d'imposition effectif	13,5 %	9,3 %	14,8 %	15,5 %

¹ Aux termes de la décision de mise en œuvre de l'actif d'impôts différés, les montants représentent le recouvrement des montants de l'actif d'impôts différés qui avaient été précédemment partagés avec les contribuables.

7. AUTRES ÉLÉMENTS DE LA PERTE ÉTENDUE

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Perte sur les couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) (notes 5, 17) ¹	(6)	—	(4)	(4)
Perte sur le transfert d'autres avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	(8)
Autres	—	—	1	—
	(6)	—	(3)	(12)

¹ Comprend un gain réalisé de 1 million de dollars, avant impôts (néant en 2023) et un gain réalisé de 1 million de dollars, après impôts (néant en 2023) pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, et un gain réalisé de 4 millions de dollars, avant impôts (2 millions de dollars en 2023) et un gain de 3 millions de dollars, après impôts (2 millions de dollars en 2023) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 sur les couvertures de flux de trésorerie reclassées dans les charges de financement.

8. DÉBITEURS

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Débiteurs – facturés	517	404
Débiteurs – non facturés	419	480
Débiteurs, montant brut	936	884
Provision pour créances douteuses	(59)	(57)
Débiteurs, montant net	877	827

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(57)	(63)
Sorties du bilan	11	20
Dotations à la provision pour créances douteuses	(13)	(14)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(59)	(57)

9. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Charges payées d'avance et autres actifs	105	44
Actifs réglementaires (note 12)	43	46
Matières et fournitures	29	34
	177	124

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Immobilisations corporelles	40 277	39 108
Moins l'amortissement cumulé	(14 279)	(13 846)
	25 998	25 262
Immobilisations en cours	2 410	1 495
	28 408	26 757

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Immobilisations incorporelles	1 462	1 391
Moins l'amortissement cumulé	(855)	(819)
	607	572
Développement en cours	60	81
	667	653

12. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

Les actifs et les passifs réglementaires résultent du processus de tarification. Hydro One a enregistré les actifs et les passifs réglementaires suivants :

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs réglementaires		
Actif réglementaire au titre des impôts différés	3 209	3 021
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi – composante non liée au coût des services	78	93
Compte de report lié aux projets d'Internet à haut débit	77	37
Environnement	44	53
Écart lié au programme de protection des tarifs dans les régions rurales et éloignées	24	30
Rémunération à base d'actions	24	29
Écart au titre de la <i>Loi pour un Ontario connecté</i>	21	9
Partage de l'actif d'impôts différés	5	5
Autres	31	29
Total des actifs réglementaires	3 513	3 306
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(43)	(46)
	3 470	3 260
Passifs réglementaires		
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	398	398
Passif réglementaire au titre des prestations de retraite	197	99
Écart lié au règlement de détail	150	84
Report lié au mécanisme de partage des bénéfices	109	109
Avenants tarifaires liés à la distribution	55	99
Écart à des fins fiscales lié aux coûts indirects capitalisés	37	26
Écart lié aux modifications des lois fiscales	34	32
Écart cumulatif lié aux coûts de retrait d'actifs	30	29
Écart au titre des frais financiers de nature asymétrique des autres avantages postérieurs à l'emploi	30	20
Écart lié aux produits externes	25	19
Écart lié aux coûts de retraite	17	9
Passif réglementaire au titre des impôts différés	4	4
Autres	36	31
Total des passifs réglementaires	1 122	959
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(46)	(51)
	1 076	908

Écart au titre de la *Loi pour un Ontario connecté*

Dans sa décision et son ordonnance rendues le 31 octobre 2023, la CEO a approuvé l'établissement d'un compte d'écart générique à l'échelle du secteur, à compter du 1^{er} avril 2023. Ce compte a été créé pour comptabiliser les coûts marginaux de localisation des infrastructures souterraines résultant de la mise en œuvre de la loi provinciale : *Projet de loi 93, Loi de 2022 pour un Ontario connecté* (Ontario).

13. AUTRES ACTIFS À LONG TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs de retraite différés	197	99
Actifs au titre de droits d'utilisation	53	47
Autres actifs à long terme	28	25
	278	171

14. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Charges à payer	1 074	841
Créditeurs	335	326
Intérêts courus	170	148
Passifs réglementaires (note 12)	46	51
Passifs environnementaux	20	38
Obligations locatives	14	11
Passifs dérivés (note 17)	4	—
	1 663	1 415

15. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	1 547	1 516
Obligations locatives	39	36
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	36	36
Passifs environnementaux	33	41
Montants à payer à des apparentés	16	22
Passifs dérivés (note 17)	4	2
Autres passifs à long terme	41	36
	1 716	1 689

16. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT**Billets à court terme et facilités de crédit**

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes de son programme de papier commercial d'un montant maximal autorisé de 2 300 millions de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit de soutien renouvelables de la Société d'un montant total de 3 050 millions de dollars (les « facilités de crédit d'exploitation »).

Le 1^{er} juin 2024, Hydro One a augmenté de 750 millions de dollars le montant engagé aux termes des facilités de crédit d'exploitation et leur date d'échéance a été prorogée de 2028 à 2029. Au 30 septembre 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'exploitation.

La Société peut utiliser les facilités de crédit d'exploitation aux fins des besoins du fonds de roulement ou de ses besoins généraux. Si ces facilités de crédit d'exploitation sont utilisées, l'encours portera intérêt à un taux fondé sur les taux de référence canadiens. Les facilités de crédit d'exploitation comprennent un mécanisme qui ajuste à la hausse ou à la baisse le coût du financement de Hydro One en fonction de son rendement par rapport à certaines mesures de développement durable arrimées aux cibles de Hydro One à cet égard. L'obligation de chaque prêteur de prolonger la durée du crédit aux termes de sa facilité de crédit est assujettie à diverses conditions, notamment le fait qu'aucune situation de défaut n'est survenue ni ne découlerait de la prolongation de ce crédit.

HYDRO ONE INC.**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)**

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

Dettes à long terme

Le tableau ci-après présente l'encours de la dette à long terme aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023 :

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Dettes à long terme de Hydro One	16 320	15 020
Ajouter : le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	26	12
Ajouter : le gain réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché ¹	3	6
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(56)	(52)
Total de la dette à long terme	16 293	14 986
Moins : la tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme	(750)	(700)
	15 543	14 286

¹ En octobre 2023, Hydro One a conclu un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 400 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable, des billets à moyen terme, série 57, d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 20 octobre 2025. Ce swap a été comptabilisé comme couverture de la juste valeur. En décembre 2023, ce swap a été dénoué et un paiement de 6 millions de dollars a été reçu au moment du règlement, lequel est actuellement amorti sur la durée des billets connexes.

Au 30 septembre 2024, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 16 320 millions de dollars (15 020 millions de dollars au 31 décembre 2023); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One. En juin 2022, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel vise des billets pouvant être émis pour un montant en capital maximal autorisé de 4 000 millions de dollars et qui est arrivé à échéance en juillet 2024. En février 2024, Hydro One a déposé un prospectus préalable de base simplifié lié à son programme de billets à moyen terme, lequel arrivera à échéance en mars 2026. Depuis le dépôt de ce prospectus préalable de base simplifié en février 2024, la Société n'est plus autorisée à émettre des billets supplémentaires aux termes du précédent prospectus lié au programme de billets à moyen terme déposé en juin 2022. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, des titres d'emprunt à long terme de 1 200 millions de dollars et de 2 000 millions de dollars ont été émis, respectivement (425 millions de dollars et 1 475 millions de dollars en 2023) et des titres d'emprunt à long terme de néant et de 700 millions de dollars ont été remboursés (néant et 600 millions de dollars en 2023).

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Au 30 septembre 2024, les remboursements de capital, les paiements d'intérêt et les taux d'intérêt moyens pondérés connexes futurs s'établissaient comme suit :

	Remboursements de capital sur la dette à long terme (en millions de dollars)	Paiements d'intérêts (en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en pourcentage)
1 ^{re} année	750	694	2,3
2 ^e année	1 325	662	4,4
3 ^e année	—	623	—
4 ^e année	750	604	4,9
5 ^e année	550	586	3,0
	3 375	3 169	3,8
De la 6 ^e à la 10 ^e année	4 085	2 417	4,4
Par la suite	8 860	4 368	4,4
	16 320	9 954	4,3

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**Actifs et passifs financiers autres que des dérivés**

Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, des billets à court terme à payer, des créditeurs et des montants à payer à des apparentés de la Société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme de la Société aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023 :

<i>Aux (en millions de dollars)</i>	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	16 293	16 289	14 986	14 849

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivésCouvertures de juste valeur

Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, Hydro One ne détenait aucune couverture de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, Hydro One avait conclu un swap fixe-variable d'un montant de 425 millions de dollars, désigné comme une couverture de flux de trésorerie. Cette couverture de flux de flux de trésorerie visait à compenser le caractère variable des taux d'intérêt entre le 21 décembre 2023 et le 21 septembre 2026.

Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, la Société n'avait aucun instrument dérivé classé dans les contrats non désignés.

Hiérarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023 :

Au 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	16 293	16 289	—	16 289	—
Instruments dérivés (notes 14, 15)					
Couvertures de flux de trésorerie, y compris la tranche échéant à moins de un an	8	8	—	8	—
	16 301	16 297	—	16 297	—
Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	14 986	14 849	—	14 849	—
Instruments dérivés (note 15)					
Couvertures de flux de trésorerie, y compris la tranche échéant à moins de un an	2	2	—	2	—
	14 988	14 851	—	14 851	—

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie est déterminée selon une méthode des flux de trésorerie actualisés d'après des courbes des taux de rendement des swaps en fin de période.

La juste valeur de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la Société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des valeurs ainsi que des taux de change et d'intérêt. La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La Société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises significatif ou à un risque de change significatif.

La Société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la Société peut utiliser des swaps de taux d'intérêt, désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt, telles les couvertures de flux de trésorerie, pour gérer son exposition aux taux d'intérêt à court terme, ou pour bloquer les taux d'intérêt des financements futurs.

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable aurait entraîné une hausse des charges financières de 1 million de dollars et de 4 millions de dollars (3 millions de dollars et 7 millions de dollars en 2023), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

Dans le cas des instruments dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui y sont admissibles, le gain ou la perte non réalisé, après impôts, sur l'instrument dérivé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu ou les autres éléments de la perte étendue, et il est reclassé dans les résultats d'exploitation dans la même période que celle au cours de laquelle la transaction couverte influe sur les résultats d'exploitation. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, une perte non réalisée de 5 millions de dollars, après impôts (néant en 2023), ou une perte de 8 millions de dollars, avant impôts (néant en 2023), a été comptabilisée dans les autres éléments de la perte étendue et un gain réalisé de 1 million de dollars, avant impôts (néant en 2023), ou un gain de 1 million de dollars, après impôts (néant en 2023) a été reclassé dans les charges financières. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, une perte non réalisée de 2 millions de dollars, avant impôts (3 millions de dollars en 2023), ou une perte de 1 million de dollars, après impôts (2 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée dans les autres éléments de la perte étendue, et un gain réalisé de 4 millions de dollars, avant impôts (2 millions de dollars en 2023), ou un gain de 3 millions de dollars, après impôts (2 millions de dollars en 2023), a été reclassé dans les charges financières. Ceci a donné lieu à un cumul des autres éléments de la perte étendue de 5 millions de dollars, lié aux couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2024 (cumul des autres éléments de la perte étendue de moins de 1 million de dollars au 31 décembre 2023). La Société estime que le montant inscrit au cumul des autres éléments de la perte étendue, après impôts, lié aux couvertures de flux de trésorerie devant être reclassées dans les résultats d'exploitation au cours des 12 prochains mois, s'établit à environ 3 millions de dollars. Les montants réels reclassés dans les résultats d'exploitation dépendent du taux d'intérêt en vigueur jusqu'à l'échéance des contrats dérivés. Pour toutes les transactions prévues, au 30 septembre 2024, la durée maximale pendant laquelle la Société couvre les risques liés à la variabilité des flux de trésorerie est d'environ deux ans.

Le risque de marché auquel le régime de retraite est exposé est géré par la diversification des placements conformément à l'énoncé des politiques et procédures d'investissement du régime de retraite. Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt affectent la juste valeur des instruments financiers du régime de retraite. En outre, les variations des taux d'intérêt peuvent également avoir une incidence sur les taux d'actualisation, ce qui influe sur l'évaluation du passif au titre des prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi. Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers du régime de retraite fluctue en raison des variations des monnaies par rapport au dollar canadien. L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements du régime de retraite dans des titres de capitaux propres fluctue en raison de la variation des prix du marché, autres que celle découlant du risque d'intérêt ou du risque de change. Ces trois facteurs peuvent contribuer à la variation de la valeur des placements du régime de retraite. Il y a lieu de se reporter à la note 18 - Prestations de retraite, avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 30 septembre 2024 et 2023, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne générerait une concentration importante du risque de crédit. La Société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 30 septembre 2024 et 2023, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 30 septembre 2024, la provision pour créances douteuses de la Société s'établissait à 59 millions de dollars (57 millions de dollars au 31 décembre 2023). La provision pour créances douteuses reflète les pertes de crédit attendues au cours de la période considérée de la Société à l'égard de la totalité des soldes des débiteurs, fondées sur les soldes en souffrance, les paiements des clients et les radiations historiques. Au 30 septembre 2024, environ 6 % (5 % au 31 décembre 2023) du montant net des débiteurs de la Société étaient impayés pour plus de 60 jours.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment i) en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, ii) en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, iii) en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et iv) en surveillant la situation financière de ses contreparties. La Société surveille le risque de crédit actuel auquel l'exposent ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers, dont les positions représentent un actif, à la date d'arrêt des comptes. Au 30 septembre 2024, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créanciers concernés provenait de contreparties représentées par une institution financière ayant une cote de crédit de qualité supérieure. Au 30 septembre 2023, il n'y avait aucun risque de crédit lié aux contreparties.

En ce qui a trait aux obligations, le risque de crédit lié aux contreparties auquel le régime de retraite est exposé est géré en investissant dans des obligations de première qualité et des obligations gouvernementales. Dans le cas des instruments dérivés, ce risque est géré en ne concluant des opérations qu'avec des institutions financières de haute qualité et en s'assurant que l'exposition est répartie entre les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la Société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme aux fins de l'exploitation au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit d'exploitation. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins de la Société en matière d'exploitation.

Les liquidités à court terme du régime de retraite proviennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des apports, du revenu de placement et du produit des opérations de placement. Dans le cas où des placements doivent être vendus rapidement pour répondre aux obligations courantes, la majeure partie des actifs du régime de retraite sont investis dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement monnayés lorsque les besoins de liquidité se font sentir.

18. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau ci-après présente les composantes (des recouvrements nets) des coûts nets des prestations et avantages pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Coût des services rendus au cours de la période	33	24	14	12
Intérêts débiteurs	101	98	19	19
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(151)	(141)	—	—
Amortissement du coût (des crédits au titre) des services passés	—	(1)	3	3
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	3	(4)	(5)	(7)
(Recouvrement net des prestations de la période) coûts nets des prestations de la période	(14)	(24)	31	27
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	6	1	21	14

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2024	2023	2024	2023
Coût des services rendus au cours de la période	101	74	42	38
Intérêts débiteurs	301	296	56	55
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(453)	(425)	—	—
Amortissement du coût (des crédits au titre) des services passés	(2)	(2)	7	7
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	11	(14)	(15)	(21)
(Recouvrement net des prestations de la période) coûts nets des prestations de la période	(42)	(71)	90	79
Montants imputés aux résultats d'exploitation ²	17	13	63	49

¹ Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite est de 7,00 % pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024 (7,00 % en 2023).

² La Société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, des coûts de retraite de 19 millions de dollars (2 millions de dollars en 2023) et de 53 millions de dollars (47 millions de dollars en 2023), respectivement, ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, une tranche de 6 millions de dollars (1 million de dollars en 2023) et de 17 millions de dollars (13 millions de dollars en 2023), respectivement, a été imputée à l'exploitation, et une tranche de 13 millions de dollars (1 million de dollars en 2023) et de 36 millions de dollars (34 millions de dollars en 2023), respectivement, a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

19. CAPITAL-ACTIONS**Actions ordinaires**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, 142 239 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

20. DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, des dividendes sur les actions ordinaires de 203 millions de dollars (176 millions de dollars en 2023) ont été déclarés et versés.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, des dividendes sur les actions ordinaires de 566 millions de dollars (517 millions de dollars en 2023) ont été déclarés et versés. Il y a lieu de se reporter à la note 28 – Événements postérieurs à la date du bilan, pour obtenir des détails sur les dividendes déclarés après le 30 septembre 2024.

21. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable à l'actionnaire ordinaire de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 s'est établi à 142 239. Il n'y a eu aucun titre dilutif au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

22. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Régimes d'octroi d'actions

Hydro One a deux régimes d'octroi d'actions (les « régimes d'octroi d'actions »), l'un au profit de certains membres du Power Workers' Union (le « régime d'octroi d'actions du PWU ») et l'autre au profit de certains membres de la Society of United Professionals (le « régime d'octroi d'actions de la Society »). Le tableau suivant présente un sommaire des activités des régimes d'octroi d'actions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

(nombre d'octrois d'actions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Octrois d'actions en cours – à l'ouverture	1 408 469	1 795 524	1 751 025	2 151 578
Attribués	—	339	—	339
Droits acquis et actions connexes émises ¹	—	(339)	(342 556)	(356 393)
Octrois d'actions en cours – à la clôture	1 408 469	1 795 524	1 408 469	1 795 524

¹ Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, Hydro One Limited a émis néant et 342 556 (339 et 356 393 en 2023) nouvelles actions ordinaires aux employés admissibles aux termes des dispositions des régimes d'octroi d'actions du PWU et de la Society.

Régime de droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») d'administrateur

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA d'administrateur de Hydro One Limited au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

(nombre de DDVA)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
DDVA en circulation – à l'ouverture	106 189	92 418	94 624	99 939
Attribués	5 223	5 303	16 788	27 886
Payés	—	—	—	(30 104)
DDVA en circulation – à la clôture	111 412	97 721	111 412	97 721

Au 30 septembre 2024, un passif de 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2023) lié aux DDVA d'administrateur en circulation a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 46,88 \$ (39,70 \$ au 31 décembre 2023). Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime de DDVA de la direction

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction de Hydro One Limited au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

(nombre de DDVA)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
DDVA en circulation – à l'ouverture	149 487	138 081	134 370	118 505
Attribués	565	1 063	15 995	20 639
Payés	(64 435)	(5 778)	(64 748)	(5 778)
DDVA en circulation – à la clôture	85 617	133 366	85 617	133 366

HYDRO ONE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite) Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

Au 30 septembre 2024, un passif de 4 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 décembre 2023) lié aux DDVA de la direction a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de Hydro One Limited de 46,88 \$ (39,70 \$ au 31 décembre 2023). Ce passif est compris dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime incitatif à long terme (« RILT »)

Droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR ») et droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »)

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT de Hydro One Limited pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

Trimestres clos les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2024	2023	2024	2023
Droits en circulation – à l'ouverture	269 645	140 330	304 779	178 031
Attribués	16 222	1 007	5 856	3 608
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(2 125)	(1 312)	(5 931)	(2 623)
Dont les droits sont acquis	(636)	—	(852)	—
Droits en circulation – à la clôture	283 106	140 025	303 852	179 016

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2024	2023	2024	2023
Droits en circulation – à l'ouverture	141 188	—	176 989	—
Attribués	187 393	141 337	148 343	181 639
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(24 918)	(1 312)	(20 377)	(2 623)
Dont les droits sont acquis	(20 557)	—	(1 103)	—
Droits en circulation – à la clôture	283 106	140 025	303 852	179 016

Le total de la juste valeur à la date d'attribution des attributions accordées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à 1 million de dollars et à 14 millions de dollars (néant et 12 millions de dollars en 2023). La charge de rémunération liée à ces attributions qui a été comptabilisée par la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est élevée à 3 millions de dollars et à 7 millions de dollars (1 million de dollars et 2 millions de dollars en 2023).

Régime de DVAAR de la Society of United professionals (la « Society »)

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DVAAR aux termes du régime de DVAAR de la Society au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

(nombre de DVAAR)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
DVAAR en circulation – à l'ouverture	—	—	—	34 619
Transferts ¹	—	—	—	140
Dont les droits sont acquis et les actions connexes sont émises	—	—	—	(31 688)
Réglés	—	—	—	(2 942)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	—	—	—	(129)
DVAAR en circulation – à la clôture	—	—	—	—

¹ Les transferts se rapportent aux employés membres du PWU qui ont été transférés d'Acronym Solutions Inc. (« Acronym ») à Hydro One en 2023.

HYDRO ONE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Hydro One est détenue par Hydro One Limited. La Province est un actionnaire de Hydro One Limited, détenant une participation d'environ 47,1 % au 30 septembre 2024 (47,1 % en 2023). La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (« SIERE »), Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), la CEO et Acronym sont apparentées à Hydro One puisque le ministère de l'Énergie et de l'Électrification ou Hydro One Limited les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations entre apparentés qui ont eu lieu au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023 :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Apparenté	Opération	2024	2023	2024	2023
SIERE	Achats d'électricité	616	451	1 917	1 596
	Produits tirés des services de transport	625	589	1 754	1 694
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	301	199	908	628
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	64	63	190	187
	Produits tirés de la distribution liés à Wataynikaneyap Power LP	29	14	89	41
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	12	12	36	35
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	—	—	1	1
OPG	Achats d'électricité	3	5	14	12
	Produits tirés de la distribution liés à la prestation de services et à l'approvisionnement en électricité	1	1	4	4
	Produits tirés du transport liés à la prestation de services et à l'approvisionnement en électricité	—	—	1	1
	Apport de capital reçu d'OPG	1	1	2	4
	Coûts au titre de l'achat de services	1	—	1	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	—	—	1	1
CEO	Frais liés à la CEO	3	3	9	9
Hydro One Limited	Versement de dividendes	203	176	566	517
	Recouvrement des coûts liés aux services rendus	2	3	8	8
	Coûts liés à la rémunération à base d'actions	2	1	5	4
Acronym	Services reçus – coûts engagés	6	8	22	23
	Produits tirés des services rendus	1	1	2	2

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période liés à des apparentés externes ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces. Les factures sont émises mensuellement et les montants sont exigibles et payés sur une base mensuelle.

24. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Débiteurs (note 8)		(83)	—	(50)	18
Montants à recevoir d'apparentés		29	(14)	(33)	(63)
Matières et fournitures (note 9)		2	8	5	(8)
Charges payées d'avance et autres actifs (note 9)		(21)	3	(57)	(14)
Autres actifs à long terme		(2)	1	(2)	—
Créditeurs		(32)	(56)	2	(74)
Charges à payer (note 14)		60	35	233	151
Montants à payer à des apparentés		(13)	(2)	(44)	(176)
Intérêts courus (note 14)		16	6	22	26
Créditeurs à long terme et autres passifs à long terme (note 15)		6	1	5	—
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi		12	16	46	59
		(26)	(2)	127	(81)

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023. Les éléments de rapprochement comprennent les variations nettes des charges à payer, les transferts et l'amortissement capitalisé.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2024			Période de neuf mois close le 30 septembre 2024		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(757)	(13)	(770)	(2 193)	(63)	(2 256)
Éléments de rapprochement	46	1	47	132	3	135
Décassements pour les dépenses en immobilisations	(711)	(12)	(723)	(2 061)	(60)	(2 121)

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2023			Période de neuf mois close le 30 septembre 2023		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(594)	(39)	(633)	(1 673)	(96)	(1 769)
Éléments de rapprochement	18	3	21	47	1	48
Décassements pour les dépenses en immobilisations	(576)	(36)	(612)	(1 626)	(95)	(1 721)

Renseignements complémentaires

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Intérêts payés, montant net	161	152	460	421
Impôts sur le bénéfice versés	3	10	27	43

25. ÉVENTUALITÉS

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

26. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite :

Au 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition et autres conventions	65	31	11	10	2	13
Conventions liées aux actifs immobilisés	67	132	51	7	—	—
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	8	18	2	1	1	—

Conventions d'impartition et autres ententes

En février 2021, Hydro One a conclu une entente de trois ans visant des services de technologies de l'information avec Capgemini Canada Inc., qui est venue à échéance le 29 février 2024 et comprenait l'option de reconduire l'entente pour deux périodes supplémentaires de un an, à la discrétion de Hydro One. En juin 2023, Hydro One a avisé Capgemini Canada Inc. de la prorogation de l'entente qui a pris effet le 1^{er} mars 2024 et prendra fin le 1^{er} mars 2026.

Conventions liées aux actifs immobilisés

Dans le cadre de ses activités, Hydro One a conclu des conventions aux termes desquelles elle s'engage à acheter de l'équipement précis auprès de divers fournisseurs à l'achèvement de certaines étapes.

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

Au 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit d'exploitation	—	—	—	—	3 050	—
Lettres de crédit ¹	171	—	—	—	—	—
Garanties ²	475	—	—	—	—	—

¹ Les lettres de crédit sont constituées de lettres de crédit de 157 millions de dollars liées à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 7 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, et de lettres de crédit de 7 millions de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

² Les garanties consistent en un soutien prudentiel de 475 millions de dollars fourni à la SIERE par Hydro One au nom de ses filiales.

27. INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydro One compte trois secteurs isolables :

- le secteur du transport, qui comprend le transport de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion d'entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario;
- le secteur de la distribution, qui comprend la livraison de l'électricité à des clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux;
- le secteur Autres activités, qui comprend certaines activités du siège social. Le secteur Autres activités comprend une partie de l'actif d'impôts différés qui provient de la réévaluation de la valeur fiscale des actifs de Hydro One à leur juste valeur marchande lorsque la Société est passée du régime provincial des paiements tenant lieu d'impôts au régime fiscal fédéral au moment du premier appel public à l'épargne de Hydro One en 2015. Cet actif d'impôt différé n'a pas à être partagé avec les contribuables, et la Société considère qu'il ne fait pas partie des actifs des secteurs réglementés du transport et de la distribution, et il est inclus dans le secteur Autres activités.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la Société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la Société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. La Société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués).

Trimestre clos le 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	630	1 551	—	2 181
Achats d'électricité	—	1 047	—	1 047
Exploitation, entretien et administration	119	156	8	283
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	136	125	—	261
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	375	223	(8)	590
Investissements en capital	461	309	—	770

Trimestre clos le 30 septembre 2023 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	594	1 329	—	1 923
Achats d'électricité	—	854	—	854
Exploitation, entretien et administration	116	164	3	283
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	131	114	—	245
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	347	197	(3)	541
Investissements en capital	384	249	—	633

HYDRO ONE INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite) Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023

Période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	1 766	4 592	—	6 358
Achats d'électricité	—	3 083	—	3 083
Exploitation, entretien et administration	362	521	20	903
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	403	369	—	772
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	1 001	619	(20)	1 600
Investissements en capital	1 384	872	—	2 256

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres activités	Chiffres consolidés
Produits	1 710	4 123	—	5 833
Achats d'électricité	—	2 662	—	2 662
Exploitation, entretien et administration	373	541	14	928
Amortissement et coûts de retrait d'actifs	385	354	—	739
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et la charge d'impôts sur le bénéfice	952	566	(14)	1 504
Investissements en capital	1 055	714	—	1 769

Total de l'actif par secteur

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Transport	21 026	19 751
Distribution	13 460	12 693
Autres activités	556	263
Total de l'actif	35 042	32 707

Total de l'écart d'acquisition par secteur

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Transport	157	157
Distribution	216	216
Total de l'écart d'acquisition	373	373

Tous les produits et les actifs ainsi que les coûts sont gagnés, détenus ou engagés au Canada.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Subventions pour les projets désignés d'Internet à haut débit

Le 31 octobre 2024, le ministère de l'Infrastructure a annoncé qu'il avait élaboré un programme visant à accorder jusqu'à 400 millions de dollars de subventions aux fournisseurs de service Internet (FSI) pour des travaux liés à des projets désignés d'Internet à haut débit. Le programme vise à permettre aux FSI de fixer avec succès et en toute sécurité leur matériel et leur équipement aux poteaux de la Société afin d'offrir le raccordement aux communautés rurales dans le cadre de projets désignés d'Internet à haut débit en vertu de la *Loi sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit* (Ontario). Une partie des subventions devrait être utilisée pour rembourser à Hydro One Networks, au nom des FSI, leur part des coûts d'activation engagés pour faciliter le programme à ce jour.

Dividendes

Le 6 novembre 2024, des dividendes de 187 millions de dollars sur les actions ordinaires ont été déclarés.